

1) Contexte de la Covid-19

Covid-19 : une épidémie peut en cacher une autre

L'épidémie de COVID-19 est évidemment une épidémie infectieuse, mais elle n'aurait pas pu avoir un tel impact si elle n'avait pas trouvé des populations fragilisées par **l'épidémie mondiale de maladies chroniques**, les décès survenant en priorité chez les personnes atteintes d'hypertension, de diabète, d'obésité, de maladies cardio-vasculaires et de cancer (les références sont disponibles dans les [communiqués de presse](#)).

En Italie, la comorbidité est trouvée dans 98 % des cas de décès. En France, le réseau sentinelle des centres de réanimation montre que, même chez les plus jeunes, la comorbidité augmente le risque d'hospitalisation et encore plus de décès pour toutes les tranches d'âge (82-85%).

Un commentaire publié dans The Lancet du 8 mai émanant de plusieurs auteurs sous l'égide de l'OMS Europe tire les leçons de la crise pour l'avenir « La prévention et le contrôle de l'obésité et des Maladies Non Transmissibles sont essentiels pour se préparer à cette menace et aux menaces futures pour la santé publique. »

La mondialisation a certainement joué un grand rôle pour assurer une vitesse de transmission très rapide sur la planète, mais la gravité ne peut pas s'expliquer sans comprendre qu'elle est la conséquence de l'épidémie mondiale de maladies chroniques.

Le vieillissement n'explique pas l'épidémie de maladies chroniques

Le fait que cette croissance des maladies chroniques affecte des populations de plus en plus jeunes (progression des cancers pédiatriques, de l'asthme, de l'autisme, des AVC, baisse de la fertilité ...) montre que le vieillissement n'est pas une explication suffisante.

Entre 2003 et 2017, l'incidence en France des Affections de Longue Durée (ALD) pour Maladies Cardio-vasculaires, Diabète et Cancer, ces maladies qui fournissent les victimes du COVID-19, a progressé de :

- 138 % chez les plus de 74 ans alors que cette population n'augmentait que de 30 %,
- 119 % chez les 60-74 ans alors que cette population n'augmentait que de 37 %,
- 50 % chez les moins de 60 ans alors que cette population n'augmentait que de 1%.

Si l'épidémie de COVID-19 avait eu lieu en 2003, elle aurait en conséquence fait nettement moins de victimes.

La santé environnementale doit devenir le 2nd pilier du système de santé

L'après COVID-19 ne pourra pas se limiter à une question de gestion des stocks de masques. Si elle n'est pas stoppée, la croissance des maladies chroniques va faire imploser le système de santé. C'est que prévoyait l'OMS Europe en septembre 2006. Il est temps d'agir sur les causes environnementales des grandes maladies chroniques : alimentation ultra-transformée, pollution chimique généralisée, pollution de l'air, sédentarité, dont l'impact risque de s'amplifier avec la crise climatique.

Ce que cette crise de la Covid-19 révèle, c'est la faiblesse de la politique de Santé environnementale, non seulement en France mais dans le monde. Les inégalités sociales et les conditions de travail précarisées creusent les différences. La Santé environnementale doit devenir le second pilier de la politique de santé au même titre que le système de soin et les institutions de prévention doivent être refondées autour de ce nouveau paradigme. Faute de l'avoir compris, notre société risque être de plus en plus sensible aux épidémies infectieuses même de faible intensité.

Les faibles engagements pris en santé environnementale ne sont même pas tenus

Le diagnostic est posé par l'OMS depuis 2006 en Europe et 2008 dans le Monde. « L'épidémie mondiale de maladies chroniques a été largement ignorée ou sous-estimée par rapport à d'autres problèmes de santé » écrivait le rédacteur en chef de la revue The Lancet « Défi mondial d'ampleur épidémique » « Principal défi pour le développement durable » disait la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU de sept 2011.

Des objectifs ont été votés en 2018 : d'ici 2030, diminution de la mortalité prématurée de 30%, l'arrêt de la progression de l'obésité et du diabète. Aucune suite n'a été donnée à ces engagements. La France a voté ces résolutions, mais la Stratégie Nationale de Santé n'y fait pas référence.

En France, le troisième Plan national santé-environnement (PNSE3), qui couvre la période 2015-2019, a fait l'objet de deux rapports très critiques, [l'un de l'Igas](#), [l'autre du CGEDD](#). Ils dénoncent tous deux une multitude d'actions, rarement menées à bien, avec peu d'outils d'évaluation.

Rappelons qu'il n'y a eu aucune réunion du Groupe Santé Environnement en charge de préparer le Plan National Santé Environnement n°4 depuis juillet 2019. Le principe d'Assises nationales de la Santé Environnementale avait été acté du temps de Nicolas Hulot et est depuis passé aux oubliettes.

20 millions de malades chroniques, c'est un problème environnemental et social

Aujourd'hui, selon les derniers chiffres de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, 20 millions de personnes sont en situation de malades chroniques dont 10,7 millions sont classées en Affections de Longue Durée (7,2 millions en 2003), lesquelles sont, pour la quasi-totalité, des maladies chroniques.

Il est grand temps que ce qui est vécu aujourd'hui comme un problème individuel souvent sous l'angle de la culpabilisation (par exemple obésité, hyperactivité, autisme...), soit compris comme un problème collectif
Nous sommes en train de payer les conséquences des changements environnementaux de l'après-guerre.

Par exemple, il est aujourd'hui clair que la Covid-19 touche plus sévèrement les personnes obèses et en surpoids. Ce constat ne doit évidemment pas se traduire par un discours stigmatisant renvoyant à une responsabilité purement individuelle. L'étude Obépi montre que cette épidémie d'obésité touche d'avantage les populations les plus précaires. Les données scientifiques sont très claires sur les rôles de l'alimentation, notamment l'alimentation ultra-transformée, la sédentarité et les perturbateurs endocriniens. La dernière conférence de consensus d'Uppsala fait même des Perturbateurs Endocriniens un facteur déterminant.

Les perturbateurs endocriniens sont impliqués dans la crise de la Covid-19

Les perturbateurs endocriniens sont impliqués dans toutes ces grandes maladies chroniques. De plus un certain nombre d'entre eux, comme le bisphénol A, les phtalates, les perfluorés ou les parabènes ont été clairement identifiés comme induisant une baisse des défenses immunitaires. Et que cet effet peut être transgénérationnel (c'est-à-dire consécutif à une exposition pendant la grossesse).

Télescopage de l'actualité, le [film Dark waters](#) est sorti au moment où l'épidémie de la Covid-19 prenait de l'ampleur. Ce film retrace l'action menée par un avocat lanceur d'alerte pour faire reconnaître les conséquences sanitaires, dont l'immunodépression, de la contamination par l'eau polluée par la décharge d'une usine de fabrication des perfluorés. Tout cela plaide encore plus pour réduire l'exposition aux Perturbateurs Endocriniens.

- Article de Frederick vom Saal, chercheur américain à l'origine de l'affaire du BPA → [Lien traduit](#)
- Article de Linda S. Birnbaum, chercheuse américaine, ancienne directrice du NIEHS → [Lien traduit](#)

2) Que faire ?

Répondre à l'attente des citoyens confrontés aux enjeux de santé environnementale

Les signes les plus visibles de cette réalité, les clusters de bébés sans bras et de cancers pédiatriques ont ému l'opinion mais, chaque année, 500 enfants décèdent de cancer, et chaque jour 500 adultes, dans le plus grand silence. L'autisme touche un enfant sur 100, l'hyperactivité 3 sur 100. Le nombre de cas de diabète, de maladies mentales, de maladies cardiovasculaires progresse 3 à 4 fois plus vite que le chiffre de la population. Les malades de la thyroïde sont au nombre de 3 millions. L'infertilité progresse : un homme de 30 ans a perdu 2 spermatozoïdes sur 3 en 50 ans. L'hypersensibilité est toujours niée. L'accident de Lubrizol révèle l'obsolescence des dispositifs Seveso...

Il est temps d'ouvrir un grand débat national sur la réalité de la **crise sanitaire** et sur les moyens d'y faire face. Il n'est plus possible d'accepter comme normal l'augmentation de ces maladies chroniques, la santé environnementale doit sortir de la marginalité par de grandes réformes institutionnelles

Des Etats généraux de la santé Environnementale (EGSE) pour déboucher sur une loi-cadre ambitieuse

Le RES demande des Etats Généraux de la Santé Environnementale qui auront pour tâche de faire de la Santé environnementale le 2ème pilier du système de santé. La méthode s'inspire des États généraux de l'alimentation (2017) et du Grenelle de l'environnement (2008).

Quelques éléments pouvant être constitutifs des EGSE

- Auditions de grands témoins pour éclairer le débat sur le constat : bilan des Plans par environnement (PNSE, PNNS...) et par pathologies (Plan Cancer, Plan Alzheimer.....), Centres Techniques, Institution de prévention...Conférences de consensus scientifiques : Parme et Uppsala sur les maladies métaboliques etc...
- Réunions en ateliers de travail chargés d'élaborer des propositions de travail et d'aboutir à la rédaction d'un rapport par atelier.
- Lancement d'une grande consultation démocratique

Le RES dispose déjà de propositions pour structurer une loi-cadre de santé environnementale, comme une agence dédiée à une réelle veille sanitaire en environnement. L'Institut de Veille Environnementale a manqué de peu sa création lors du Grenelle de l'environnement de 2008.

Une pression citoyenne est nécessaire pour aboutir à un succès des EGSE

Que pourrait contenir une loi-cadre ambitieuse ? Voir les proposition du RES lors de la campagne de 2017
→ <http://www.reseau-environnement-sante.fr/nos-propositions/>

Des Forums Ouverts de la Santé Environnementale pour lancer la mobilisation

Le RES a organisé plus de 20 colloques scientifiques, avec des associations de malades le plus souvent, pour rassembler les données scientifiques et les mettre dans le débat public, mais toujours en montrant que, derrière les chiffres, il y a des personnes dont les vies et celles de leurs proches peuvent être brisées.

→ <http://www.reseau-environnement-sante.fr/les-colloques/>

Pour aller plus loin dans cette direction, le RES propose d'organiser des forums ouverts dans chaque région et si possible dans chaque département. **Une vaste mobilisation de la société dans toutes ses composantes apparaît nécessaire, ce qui suppose dans un premier temps un vaste débat.**

L'objectif est de pouvoir recueillir des témoignages et ouvrir un espace d'expressions (associations de malades, experts, élus, mutuelles). Ainsi les participants pourront se sentir acteurs et responsables de la réussite du processus. Cette méthodologie est basée sur l'auto-organisation, la créativité et la liberté d'expression, l'objectif est de créer un climat favorisant l'initiative et l'apprentissage.

Chaque forum ouvert pourra réunir 50 à 200 participants sur une journée complète. Les participants se répartiront en divers ateliers, organisés sur plusieurs sessions, où ils échangeront sur des sujets qu'ils auront eux-mêmes choisis en début de journée, dans une vision large de la santé environnementale.

Les réflexions et propositions des forums ouverts seront ensuite valorisées dans des livrables écrits, qui pourront alimenter de futurs EGSE et les programmes des candidats à l'élection présidentielle de 2022 mais aussi ceux des candidats aux élections départementales et régionales du printemps 2021.

Automne 2020 – Printemps 2021 Automne 2021 – Printemps 2022 Printemps 2022 – Fin 2022

Forums ouverts + EGSE Sainte Pizanne + Elections Régions/Dept

Débat présidentiel

EGSE national + loi cadre

Qui inviter ? Quels points d'appui ?

Pour la richesse de ces rencontres, nous souhaitons une grande diversité de participants : professionnels de santé, scientifiques, élus et personnels des collectivités territoriales, représentants de l'ARS, associations de malades, associations environnementales, associations de consommateurs, enseignants, mutuelles, assurance maladie...

Moyens limités, mais les moyens de se faire entendre sont bien là.

Depuis sa création en 2009, le RES a permis l'interdiction du bisphénol A en avril 2010 pour les biberons, qui a été suivie par une extension au niveau de l'Union européenne en novembre. En sept mois, nous avons réussi à faire passer une réglementation au niveau de l'ensemble de l'UE. Nous avons obtenu ensuite l'interdiction du BPA dans tous les contenants alimentaires, mais aussi du perchloréthylène dans les pressings, puis la Stratégie nationale Perturbateurs Endocriniens, qui fait de la France le pays le plus avancé au monde sur cette question.

En 2017, nous avons réussi à imposer le thème des Perturbateurs Endocriniens à l'ensemble des candidats, Benoît Hamon a joué un rôle décisif dans la transmission politique de l'argumentaire fourni par le RES. Nous avons interpellé les candidats plus largement sur la Santé Environnementale dans une conférence de presse le 29 mars 2017, suite à la pétition « [Aucun bébé ne doit naître pré pollué](#) » rassemblant 9000 signataires. « La santé environnementale sera une priorité du quinquennat », c'était l'engagement du candidat Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle. Cette déclaration ne s'est pas suivie des faits mais illustre bien que les propositions du RES sont proches de pouvoir être concrétisées.

Des EGSE à Sainte-Pazanne pour lancer des pôles de santé environnementale

Une première préfiguration des EGSE (national) à l'échelle locale est en préparation à Sainte-Pazanne, lieu du cluster de cancers pédiatriques, avec la Fédération « Grandir sans le cancer », regroupant 95 associations, le soutien de la députée de Loire-Atlantique Sandrine Josso et les maires des communes concernées.

La décision a été prise d'organiser des Etats Généraux de la Santé Environnementale à l'échelle locale à la suite de la table ronde organisée à l'Assemblée Nationale en janvier dernier « La Santé environnementale, priorité du XXIème siècle » où le RES est intervenu sur les effets cocktails.

Suite à cette table ronde, André Cicoella a été invité pour une audition par la plateforme "[Le Jour d'après](#)", puis la députée Sandrine Josso a interpellé le gouvernement sur la santé environnementale lors de la séance du 18 mai, et la [proposition N4](#) de la plateforme Le "Jour d'après" inclue la nécessité de créer « des pôles de santé environnementale qui pourront être à l'initiative d'Etats généraux de la santé environnementale »

- <https://www.grandirsanscancer.com/>
- [La vidéo de l'audition d'André Cicoella par la plateforme "Jour d'après"](#)

Mobiliser le réseau des Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens (VTSPE)

Le RES a noué des liens étroits avec de nombreuses collectivités locales à l'occasion de la campagne VTSPE lancée en décembre 2017. Aujourd'hui, 1 Français sur 2 est dans une collectivité qui a signé la charte la charte VTSPE, soit 200 communes, 4 régions et 6 départements. Le RES est engagé dans un partenariat avec le CNFPT pour l'animation de l'e-communauté Perturbateurs Endocriniens ainsi que la co-organisation de la rencontre « Perturbateurs Endocriniens : quelle stratégie pour les Collectivités locales ? le 17 novembre à Pantin, dont les autres co-organisateur sont Santé Publique France, et les 2 Ministères Santé et Ecologie.

- → <http://www.reseau-environnement-sante.fr/vtspe/>

Méthodologie

En apparence, le Forum ouvert est une méthodologie qui paraît désorganisée et spontanée dont les résultats sont imprévisibles, pourtant les règles sont nombreuses et l'encadrement est primordial.

- https://www.colibris-lemouvement.org/sites/default/files/content/forumouvert_fiche_pratique_19052017_1.pdf
- <https://www.innovation-pedagogique.fr/article2228.html>
- <https://www.reseautransition.be/outils/ressources-intelligence-collective/forum-ouvert/>
- <https://www.youtube.com/watch?v=xZHfoVs5CUA>
- <https://www.youtube.com/watch?v=S8mAZnUeEcA>